

FO

LA FORCE SYNDICALE

Force Ouvrière
Voies Navigables de France



Paris, le 12 septembre 2019

FLASH INFO

CTU Plénier du 12 septembre 2019

Un CTU Plénier extraordinaire s'est réuni le 12 septembre pour mettre un point final au dossier concernant la création de la Direction de la Maitrise d'Ouvrage qui a suscité beaucoup d'inquiétude chez les personnels concernés depuis plusieurs mois.

QUE FAUT IL FAUT EN RETENIR ?

Pas de scoop lors de cette réunion au cours de laquelle le préfigurateur s'est contenté de confirmer les réponses déjà faites lors des précédentes réunions d'instance.

Ainsi concernant l'une des préoccupations majeures des personnels, à savoir la perspective d'un regroupement sur 5 sites, il a rappelé que rien n'était décidé à ce stade et qu'il comptait mettre à profit les premières semaines de l'année 2020 pour étudier cette question, en liaison avec les agents. Il a affirmé que la décision prendrait en compte à la fois l'intérêt potentiel en terme d'efficacité d'un tel regroupement mais également des impacts sur les agents d'une telle décision.

Nous avons fait remarquer que le travail aurait dû être fait en sens inverse et qu'il aurait été préférable d'affiner l'étude quitte à retarder la mise en place de quelques mois pour clarifier les choses et éviter de placer les agents dans une situation angoissante. Le préfigurateur nous a répondu « **avoir entendu notre position** » (sic), mais il a refusé de décaler la date fatidique du 1^{er} octobre craignant sans doute l'apocalypse si la DIMOA n'était pas en place à cette date !

Nous avons ensuite évoqué la problématique du décroisement des missions et des effectifs entre ingénierie nationale et territoriale. Bien que le sujet ait été soigneusement occulté par le préfigurateur dans le dossier remis aux représentants du personnel, ce sujet s'est invité dans les débats au sein des instances locales, notamment à la DT Nord Pas de Calais et la DT Rhône Saône (ou la Directrice a clairement

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – Confédération générale du travail – FORCE OUVRIÈRE
Cartel EPA-VNF- Secrétaire : Sébastien Beudaert 06 80 40 46 23 ou sebastien.beudaert@vnf.fr

Représentant Force Ouvrière au CTU-Plénier & Public
Titulaires : BEUDAERT SEBASTIEN : sebastien.beudaert@vnf.fr – LARROQUE DOMINIQUE : dominique.larroque@vnf.fr – MAURER BERTRAND : bertrand.maurer@vnf.fr – GEOFFROY ARNAUD : arnaud.geoffroy@vnf.fr
Suppléants : SEDLAK PATRICIA : patricia.sedlak@vnf.fr – MONDRAGON GERARD : gerard.mondragon@vnf.fr – MARTINET ETIENNE : etienne.martinet@vnf.fr – BRIDOUX NATHALIE : nathalie.bridoux@vnf.fr

affirmé que « **le décroisement devrait intervenir rapidement** »). Nous avons une nouvelle fois demandé que la mise en œuvre soit différée de quelque mois pour approfondir cette question et éviter que des agents ne soient transférés à la DIMOA au 1^{er} octobre puis réaffectés dans leur DT en 2020. Là encore, le préfigurateur nous indiqua qu'il avait entendu nos arguments, mais qu'il restait droit dans ses bottes.

Concernant l'octroi des primes du siège pour les personnels de la future DIMOA, le préfigurateur a maintenu son refus, créant ainsi une discrimination totalement inacceptable entre les différentes personnes rattachées au siège.

Enfin, concernant les fiches de poste et le pré positionnement, le préfigurateur a indiqué que les fiches de postes seraient établies ou actualisées au cours de la campagne d'entretien 2020 (évaluation de l'année 2019). Il a ajouté que les agents seraient pré positionnés sur leur poste transféré à la DIMOA. Un dispositif d'accompagnement sera mis en place et les agents bénéficieront d'une priorité pour réintégrer leur DT, et ce en dehors des cycles de mobilité.

En définitive, cette nouvelle réunion n'a servi à rien, et au terme de discussions stériles, le dossier a été mis au vote, avec comme en CHSCT un vote unique sur le principe de la création de la DIMOA d'une part et d'autre part les modalités de mise en œuvre de cette Direction.

Sans surprise, toutes les OS ont voté contre sur ces deux questions.

Les élus **Force Ouvrière**

